Réponses aux propositions d'avis de la DGESIP

relatives aux MASTERS

20045032:

Maquette Master Mention "Information - Communication" Spécialité "Ingénierie documentaire et édition"

Proposition d'avis DGESIP

Avis AERES: A

Avis CSF (SML): Le libellé conforme à la nomenclature est « information et communication ». Note globale A, **L'agence recommande la création de 3 spécialités** en lieu et place des trois parcours, jugés trop différents. Les spécialités pourraient être « archives et images », « ingénierie documentaire » et « édition imprimée et électronique ».

Favorable à la mention composée de trois spécialités.

Réponse M 07

Transformation des trois parcours de la spécialité Ingénierie documentaire et édition en trois spécialités

Les recommandations demandées par la DGESIP à la suite des observations de l'AERES confortent le souci du Département Archives et médiathèque d'améliorer la visibilité de son offre de formation master et de valoriser ses spécificités.

La structuration initiale reposait essentiellement sur la proximité des champs de métiers et d'insertions professionnelles ; elle avait conduit à mutualiser des enseignements et à une première année commune.

Aujourd'hui le dispositif de formation se restructure en trois spécialités susceptibles d'améliorer la lisibilité du cursus à la fois par les étudiants en recherche de formation et par les employeurs de chaque secteur en recherche de diplômés.

Le maintien d'une première année commune qui a montré son efficacité pédagogique respecte toutefois la spécificité de chaque spécialité déjà présente dans les thématiques des séminaires, du stage et du mémoire.

Maquette déposée en 2009	Maquette modifiée en novembre 2010
Spécialité ingénierie documentaire et édition avec :	Spécialité "Archives et images"
- parcours "Archives et images" - parcours "Ingénierie du document électronique"	Spécialité "Informatique documentaire : Ingénierie du document électronique"
- parcours "Edition imprimée et électronique"	Spécialité "Edition imprimée et électronique"

→ Pièce jointe : Maquette modifiée prenant en compte la nouvelle organisation de la mention Information-Communication